

## Les coopératives pour :

- organiser l'économie agricole
- maintenir l'économie au service de la communauté

Les coopératives se sont développées pour deux raisons essentielles :

- 1 • Répondre aux besoins économiques que leurs adhérents ne pouvaient satisfaire seuls et pérenniser les métiers de production.
- 2 • Se défendre contre le pouvoir des négociants.

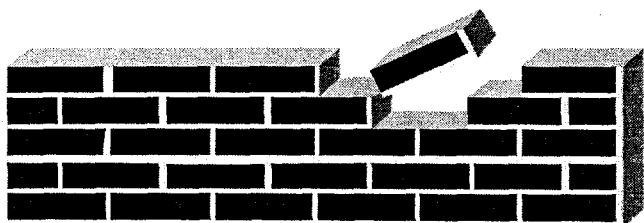
Par leur statut particulier et par les valeurs dont elles étaient porteuses, elles ont été l'instrument privilégié du développement agricole et de la promotion des hommes.

Au-delà des réflexions contenues dans les pages qui précèdent, elles sont aujourd'hui confrontées à des situations nouvelles, auxquelles il faut évidemment apporter des réponses nouvelles.

## Quatre phénomènes permettent d'illustrer ce propos, sachant qu'ils ne sont pas exhaustifs.

- La revendication de l'autonomie de l'individu.

Construites sur les valeurs du mutualisme, les coopératives ont eu à l'origine (19<sup>ème</sup> siècle) l'ambition de prendre en charge la totalité de l'économie rurale, comme hier l'armée, l'église, l'école et la famille prétendaient pouvoir chacune organiser la vie individuelle et collective des citoyens. Or, la revendication de l'autonomie de l'individu est aujourd'hui une donnée sociologique incontournable qui a pris naissance après la guerre. Ceci induit des comportements et des attitudes nouvelles qui ont bousculé les schémas traditionnels.



- L'apparition de groupes de sociétaires.

Organisées sur des règles de fonctionnement simples et admises par tous, les coopératives sont depuis quelques années confrontées à des attitudes contradictoires.

Certains adhérents (les militants) restent motivés par la solidarité, la défense collective, la spécificité agricole, le pouvoir paysan.

D'autres sociétaires ont les yeux tournés vers leur performance individuelle, l'identité du chef d'entreprise, la réussite financière.

Ces deux groupes d'adhérents coexistent dans les coopératives et celles-ci ont à gérer les contradictions qui en résultent. La difficulté atteint son comble, lorsque les "individualistes" sont justement ceux qui, à l'origine, ont été aidés et soutenus dans leur projet d'installation par la coopérative.

- L'hégémonie du modèle de l'entreprise privée.

Le statut coopératif est marqué par des spécificités dont l'objet est en particulier de faire progresser le plus grand nombre d'agriculteurs. Néanmoins, en raison du passage à l'économie de marché, et de la diminution des soutiens publics, les coopératives ont été dès la fin des années 70, dans l'obligation de se relégitimer par des performances égales à celles de l'entreprise privée.

Pour cela, il leur est arrivé de "rogné" un peu sur d'autres dimensions qui fondaient leurs spécificités, pour mieux prouver leur performance économique.

Paradoxalement, cette attitude a renforcé l'hégémonie du modèle d'entreprises privées et par conséquent a terni l'image des coopératives, dont l'originalité passait pour désuète, il y a encore peu de temps.

## • La distanciation du lien entre les producteurs.

Pour répondre aux besoins des marchés, les coopératives ont été tenues de se restructurer et de grossir. Ceci les a conduites à s'organiser sous forme de groupes complexes dans lesquels les producteurs ne se reconnaissent plus nécessairement en tant que professionnels propriétaires d'une entreprise dont l'objet est de faciliter et améliorer leur activité d'exploitant agricole.

## Le lien entre le producteur et la coopération s'est donc distendu.

Ces phénomènes ne remettent pas en cause les coopératives. Ils expliquent leur évolution, et les discussions internes lors des Assemblées générales, par exemple. Il faut simplement y apporter les réponses pertinentes et adaptées.

L'exemple des producteurs de lait britanniques qui envisagent de créer des coopératives laitières de transformation, compte tenu des difficultés extrêmes qu'ils rencontrent, est là pour valider les choix des producteurs de lait français, si tant est que cela soit nécessaire.

**E**n effet, nous sommes passés en quelques années à la mondialisation des marchés. Aujourd'hui de nombreux citoyens sont inquiets par ce phénomène de globalisation qui leur échappe. Tous, hommes politiques où les citoyens, en appellent à la régulation de la mondialisation. Mais les travaux pratiques sont encore limités. Dans ce contexte, et malgré les défis qu'elles ont à relever, les coopératives sont très bien placées pour jouer un rôle majeur dans cette économie.

Qu'on en juge :

Elles sont les mieux placées pour organiser l'offre en tenant compte de tous les paramètres nécessaires. N'est-ce pas la meilleure façon de réguler l'économie agricole ?

Leur projet est de faire progresser le plus grand nombre sur un territoire donné. Sans refuser les nécessaires adaptations de l'agriculture à un monde plus ouvert et plus concurrentiel, qu'il faut accompagner intelligemment, cette mission de base des coopératives reste fondamentale.

Dans cet esprit, les coopératives ne recherchent pas le profit pour le profit, mais le profit pour la pérennité des exploitations de leurs membres sur leur territoire.

Tout ceci correspond parfaitement à l'évolution des mentalités et aux nouvelles attentes des citoyens face à l'agriculture, en ce début du 21<sup>ème</sup> siècle.

**E**lles restent animées par un minimum de valeurs de bon sens, dans lesquels les efforts de chacun sont reconnus, mais où les services nécessaires pour aider les moins performants à progresser sont assurés. C'est le juste milieu entre la reconnaissance illimitée de la performance individuelle (individualiste ?) et une pratique de l'égalité qui, poussée à l'extrême, pourrait conduire à l'égalitarisme, c'est-à-dire au recul, donc à l'échec économique.

Par nature les coopératives, dont les propriétaires sont les fournisseurs de matière première, sont aussi les entreprises les mieux placées pour assurer et garantir la traçabilité de la matière première et faire progresser leurs sociétaires dans les domaines de l'hygiène sanitaire. Elles répondent ainsi aux préoccupations majeures de l'ensemble des consommateurs.

Elles sont également le lieu naturel où les producteurs peuvent obtenir des informations sur l'évolution des marchés, et par conséquent orienter leurs propres productions.

Enfin, l'une des conséquences de la mondialisation est l'éloignement des centres de décision. La coopérative est l'outil qui permet de conserver la proximité de ces centres de décision. Des centres qui dépendent de nous...sur votre territoire.

Loin d'être désuètes ou démodées, les valeurs sur lesquelles elles se sont bâties permettent aux coopératives de promouvoir leurs sociétaires producteurs et de les aider à se développer dans une économie de plus en plus complexe, parfois inhumaine.

**L**e vrai défi de la mondialisation est aussi celui de la solidarité dans un contexte d'individualisme généralisé et probablement entretenu. En s'associant dans leurs coopératives, en prenant en compte les nouvelles aspirations, et en y apportant les réponses adaptées, les producteurs sont bien armés pour le relever. Il leur faudra de l'opiniâtreté. L'histoire a montré qu'ils n'en manquent pas.